



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E170665

VALABLE JUSQU'AU 23/10/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SOISSONS CEDEX 2017B00189

Siret : 830 062 519 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 1226030 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77723839

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 77723839

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : BATITECH CONSTRUCTION

9 RUE DE LA CROIX VITARD
02400 BRASLES

Téléphone : 03 23 69 42 92

Portable :

Site Internet : www.batitech-construction.com

E-mail : contact@batitech-construction.com

Responsabilité légale :
MORIN CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Fax : 03 23 83 04 60

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.